

PROGRAMME

GARMIN®

FRANCE



NATION

event

Gastes / 29 - 30 juin

présenté par



Retrouvez l'intégralité du règlement de la compétition sur www.francebass.com



BOATBOX
SYSTEM



MINN KOTA



MERCURY
GO BOLDLY.™



lieu de l'épreuve

Gastes Nautic Pêche, 851 Avenue du Lac, 40160 GASTES



Retrouvez l'intégralité du règlement de la compétition sur www.francebass.com



informations pré-compétition



PRÉFISHING	Nous comptons sur la probité et l'exemplarité de nos compétiteurs en leur demandant de ne pas pêcher le black-bass sur les eaux de la compétition (du seuil du canal sud de Mimizan jusqu'au canal nord de Cazaux) jusqu'au 28 juin inclus. Nous leur demandons également de ne plus pêcher les eaux de la compétition du 24 juin au 28 juin . Cependant, la navigation et le repérage sont autorisés la veille.
ZONE DE PÊCHE	Partout où la pêche et la navigation sont autorisées (exclusions: petit port derrière Gastes (garages à bateaux), port du Piaou à Parentis et les 600m autour de l'écluse du canal).
VITESSE	Respect de la législation en vigueur
PERMIS DE PÊCHE	Réciprocité totale pour les détenteurs du Timbre Halieutique, de l'EHGO ou de l'URNE
TAXE DE NAVIGATION	Disponible aux Mairies de Biscarrosse, Parentis et Sainte Eulalie. Les participants sont dispensés de taxe de navigation durant la compétition
NAVIGATION	Respect des règles de navigation en vigueur. Équipement de sécurité obligatoire, notamment gilets portés et kill switch en navigation
QUOTA	3 poissons à la taille minimum par bateau
TAILLE MINIMUM	Black-bass : 40 cm / Perche : 30cm
LA VEILLE	Briefing à 21h à Gastes Nautic Pêche

Retrouvez l'intégralité du règlement de la compétition sur www.francebass.com



déroulement des deux manches



Public et accompagnants : comment assister aux manches

Deux temps forts : les départs du matin commencent à **6h30** et la pesée de l'après-midi débute à **16h**. Ces deux phases se déroulent au Port de Gastes, les samedi 29 et dimanche 30 juin..



Compétiteurs

Le briefing aura lieu le vendredi 28 juin à Gastes Nautic Pêche à partir de 21h.

Seront abordés les thèmes suivants :

- Le déroulement
- Les horaires
- Le règlement B.A.S.S.
- La réglementation locale
- Les réserves
- La pesée
- Les questions

Retrouvez l'intégralité du règlement de la compétition sur www.francebass.com



programme de la compétition



MISE A L'EAU

La veille

Mise à l'eau

Port de Gastes.

Parking remorques clôturé et gardé de 21h à 5h les vendredi et samedi.

Pare-battages obligatoires.

DÉPART

6h30

Les premiers **DÉPARTS** seront donnés à **6h30**.

Les premières **ARRIVÉES** auront lieu à **16h00**.

PESÉE

16h00

Pesées des samedi et dimanche

Port de Gastes.

La pesée débute à **16h** les samedi et dimanche.

REMISE DES PRIX

17h00

Remise des prix du dimanche

Rendez-vous à Gastes Nautic Pêche.

La remise des prix du dimanche commence à **17h00**.

BAREME DOTATIONS 2019

	NON MEMBRE BBF	 MEMBRE BBF
VAINQUEURS	400€	700€
SECONDS	150€	300€
TROISIEMES	125€	250€
QUATRIEMES	100€	200€
CINQUIEMES	50€	150€
BIG FISH	200€	
PRIME GASTES NAUTIC PECHE	100€	



Retrouvez l'intégralité du règlement de la compétition sur www.francebass.com

Camping

Gastes (40160)

-Camping des Prés Verts, 657 avenue du Lac : 05.58.09.74.11

Restauration

Snack La Paillote, 657 Avenue du Lac : 05 58 09 76 20

-Restaurant Le Cousseau, 9-11 Rue Saint Barthélémy : 05.56.78.42.46

-Restaurant de la Poste, 86 Avenue du 8 Mai 1945 : 05.56.78.40.23

-Intermarché, 71 Route Pontex, Parentis en Born

-Super U, 606 Avenue Brémontier, Parentis en born

Liens

www.francebass.com

<http://www.tourismelandes.com/peche-grands-lacs-landes-biscarrosse>

<http://www.aappma40.com>

Retrouvez l'intégralité du règlement de la compétition sur www.francebass.com

